

Royaume Du Maroc
Agence de Développement Social



Rapport annuel d'activités Au 30 septembre 2007



SOMMAIRE

I. Présentation de l'Agence	4
1. <i>Création</i>	4
2. <i>Stratégie de l'agence 2005-2010</i>	4
3. <i>Sources de financement de l'agence</i>	4
II. Mécanismes de financement	5
1. <i>Les Fonds de développement local (FDL)</i>	5
2. <i>Les Caisses Solidaires de Développement (CSD)</i>	6
2. <i>Les caisses villageoises</i>	7
III. Renforcement des capacités des acteurs locaux	7
1. <i>Appui financier et technique pour la réalisation des projets de renforcement des capacités des acteurs locaux</i>	7
2. <i>Les Diagnostics Territoriaux Participatifs (DTP)</i>	8
3. <i>Rencontres et ateliers de formation et d'information au profit des acteurs locaux</i>	8
4. <i>Visites de suivi de réalisation des projets</i>	8
5. <i>Participation de l'agence dans les manifestations externes dans le domaine de développement local</i>	9
6. <i>Projet d'institutionnalisation d'une culture égalitaire entre les hommes et les femmes dans les organisations, les projets et les programmes appuyés par l'Agence de Développement Social</i> 9	9
7. <i>Programme de renforcement des capacités des acteurs locaux et appui aux initiatives communautaires (Takwia)</i>	9
IV. Activités Génératrices de Revenus et créatrices d'emploi	9
1. <i>Appui financier et technique pour la réalisation des activités génératrices de revenus</i> 9	9
2. <i>Fonds Régional de Promotion de l'Emploi dans la Région de Marrakech – Tensift – Al haouz (FREPE)</i>	10
3. <i>Projet arganier pour l'amélioration des conditions de travail de la femme rurale et la gestion durable de l'huile d'argan dans les zones du sud-ouest du pays</i>	11
4. <i>Projet du Tourisme Rural</i>	11
5. <i>Projets de Fonds d'Appui aux Collectivités Traditionnelles (F.A.C.T)</i>	12
6. <i>Programme National d'Appui au Développement des Maisons d'Energie en milieu rural</i> 12	12
7. <i>Programme de lutte contre la désertification et la pauvreté dans l'Oasis de Tafilalt</i> 13	13
V. L'Intervention de l'ADS dans le milieu urbain	13
VI. Autres secteurs	14
1. Appui aux secteurs sociaux	14
2. Projet d'espace de dialogue des jeunes pour un Maroc possible	15
3. Projet de l'école citoyenne	15
4. Programme de Micro Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial	16
5. Programme de Remise en état des fonctions environnementales, intégrité écologique et services socio-économiques des domaines forestiers du Moyen Atlas	16
6. Autres projets	17
VII. Autres activités et réalisations	17
1. Formation et renforcement des capacités des cadres de l'ADS	17
2	

2. Audit financier de l'Agence.....	17
3. Couverture de tout le territoire par les Coordinations Régionales.....	17
VIII Plan d'action de l'Agence pour l'année 2008	18
1) Perspectives.....	18
2) Les indicateurs de réalisation.....	18
3) Budget prévisionnel nécessaire.....	19

I. Présentation de l'Agence

1. Mission de l'Agence

L'Agence de Développement Social est un établissement public qui a pour mission fondamentale, de participer à la lutte contre la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale à travers l'appui financier et technique aux projets de développement durable selon une approche participative, partenariale et de proximité. L'action de l'agence est complémentaire au dispositif mis en place par l'Etat.

Grâce, d'une part, à la mise en place d'une gestion rigoureuse, axée sur les résultats et assise sur les valeurs fondamentales du développement humain durable, et d'autre part, sur une implantation régionale, des équipes jeunes et motivées et une approche partenariale, l'ADS a pu appuyer des programmes et des projets de développement notamment dans les secteurs prioritaires suivants :

- La promotion et le développement des activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois ;
- L'amélioration des conditions de vie des populations cibles ;
- Le renforcement des capacités des acteurs locaux de développement.

2. Stratégie 2005-2010

Grâce au suivi et à l'évaluation de l'expérience acquise sur le terrain pendant les quatre premières années de son existence, l'Agence de Développement Social a mis en place une nouvelle stratégie pour la période 2005-2010. Cette stratégie a été recadrée durant l'année 2005 pour permettre à l'agence de s'inscrire efficacement dans l'INDH, conformément à la philosophie et à la démarche que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a

Tracé dans le Discours du 18 mai 2005, et en application des orientations gouvernementales relatives à la convergence des actions des différents intervenants publics.

Cette stratégie nouvelle s'articule autour de 3 axes principaux :

- Appui aux acteurs locaux à travers le renforcement du capital humain et social pour leur assurer un rôle plus important dans leurs territoires et domaines d'intervention et le renforcement du processus de décentralisation dans l'optique de garantir une bonne gouvernance locale ;
- Développement et appui aux activités génératrices de revenus et créatrices d'opportunités d'emploi et proposition d'une alternative aux activités traditionnelles tout en adoptant une approche englobant l'ensemble des étapes allant de la production à la commercialisation ;
- Appui et renforcement de l'intervention de l'agence dans le milieu urbain en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs locaux et sur les activités génératrices de revenus et créatrices d'opportunités d'emploi.

3. Sources de financement de l'agence

L'agence est financée en premier lieu par le budget de l'Etat. Cependant, grâce à l'appui du gouvernement et à l'efficacité de ses interventions, elle a aussi pu mobiliser des bailleurs de fonds importants tels que la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le Programme des Nations Unies

pour le Développement (PNUD) ou l'Agence Française de Développement. Enfin, en mettant en place un mécanisme novateur et efficient, à savoir le Fonds de Développement Local (FDL), elle a aussi pu mobiliser des ressources financières importantes auprès des Collectivités locales et de certains départements ministériels.

II. Mécanismes de financement

Afin de rationaliser l'utilisation de ses ressources financières et d'en maximiser l'efficacité, l'Agence de Développement Social a développé des mécanismes de financements adaptés au contexte de son action et aux particularités de ses partenaires. Il s'agit des Fonds de développement local (FDL), des Caisses Solidaires de Développement (CSD) et des Caisses Villageoises Solidaires (CVS)

1. Le Fonds de développement local

Le FDL est un mécanisme de financement visant la mise en oeuvre de l'approche territoriale pour financer des investissements publics et communautaires dans un territoire ou un secteur donné en adoptant une démarche basée sur la participation et le partenariat.

Les partenaires du FDL peuvent être des collectivités locales, des établissements publics, des services extérieurs de l'Etat, des administrations, des organisations internationales (ex : collectivités locales étrangères, fonds de coopération internationale), des acteurs privés, ...etc.

La FDL a pour objectif de :

- ✓ Créer une dynamique de développement durable, social et local dans le but de qualifier les acteurs locaux et d'appuyer l'ingénierie sociale ;
- ✓ Adopter la planification stratégique territoriale comme vision et démarche de travail en vue d'appuyer les différentes interventions accompagnant l'INDH ;
- ✓ Concevoir et mettre en oeuvre des plans d'actions locaux dans le cadre d'une approche partenariale et territoriale de développement basée sur un diagnostic participatif prenant en compte les potentialités et les besoins sociaux locaux ;
- ✓ Développer de nouveaux mécanismes institutionnels et organisationnels pour garantir l'harmonisation, la coordination et la complémentarité des interventions sociales dans le cadre d'une approche intégrant tous les partenaires publics et non publics.

Toutes les décisions relatives au fonctionnement du FDL sont prises à l'échelle locale.

Durant cette année, l'agence a procédé à l'amélioration de ce mécanisme en l'orientant davantage vers le renforcement des capacités des acteurs locaux en assurant :

- ✓ Un ciblage territorial ;
- ✓ Un accompagnement continu sur la période 2007-2010 ;
- ✓ L'intervention dans les principaux axes suivants :
 - Formation des acteurs locaux ;
 - Réalisation des Diagnostics Territoriaux Participatifs (DTP) et des plans de développement locaux ;
 - Appui aux acteurs locaux pour le montage, la réalisation et le suivi des projets de développement ;
 - Appui à d'autres axes notamment le financement des AGR conformément à la convention établie entre les partenaires signataires.

Dans le but d'allouer le plus efficacement possible les ressources, limitées, dont elle dispose, l'agence contribue au financement des actions dans les territoires qui ne sont pas ciblés actuellement par les programmes de lutte contre la pauvreté et la précarité. Dans les territoires qui sont ciblés par ces deux programmes de l'INDH, l'agence demande aux CPDH de prendre en charge les coûts directs de l'ensemble des activités, l'agence apportant son expertise et son accompagnement et prenant en charge ses coûts de fonctionnement.

Durant cette année et jusqu'au mois d'octobre, l'agence a monté **13 FDL** spécifiques au renforcement des capacités des acteurs locaux, avec une enveloppe budgétaire de 117,22 Millions de Dhs. La contribution de l'agence est de **27,72 Millions de Dhs**. Ces FDL ciblent **146 communes rurales et 12 quartiers urbains**. Sur les 13 FDL, 11 ont été lancés en partenariat avec les CPDH de Laayoune, Settat, Chtouka Ait Baha, Chefchaouen, Chichaoua, Zagora, Inzegane Ait Melloul, Taroudant, Ouarzazate, Khouribga, et Tiznit ; et 2 avec les municipalités de Chefchaouen et de Taroudant.

Il faut ajouter que depuis 2004, et jusqu'à aujourd'hui, l'Agence de Développement Social a créé **58 FDL** avec un coût global de **325.6 Millions de Dhs** auquel elle a contribué à hauteur de **69,7 Millions**.

2. Les Caisses Solidaires de Développement (CSD)

Pour une meilleure répartition des ressources entre les populations ciblées, l'Agence a implanté un système de financement des activités génératrices de revenus sous forme de subventions pour la création de Caisses Solidaires de Développement. Ces Caisses permettent la mise en place d'un mécanisme de financement rotatif sur une base solidaire.

Afin d'être complémentaire et non redondant, ce système, communautaire, est utilisé au profit des populations qui n'ont pas accès au système bancaire classique et pour lesquelles le micro crédit n'apporte pas une solution satisfaisante.

Les caisses sont donc réservées à :

- ✓ L'appui aux petits projets de développement social et de lutte contre la pauvreté (AGR) ;
- ✓ Le financement des très petits investissements spécifiques au développement d'un secteur donné (appui à la TPE).

Les CSD sont alimentées, d'une part, par les remboursements des avances accordées, initialement par l'ADS, aux bénéficiaires dans le cadre de la réalisation des activités génératrices de revenus, et d'autre part par les contributions des bénéficiaires. Elles peuvent également bénéficier de l'appui d'autres bailleurs de fonds.

Les bénéficiaires des caisses s'engagent à restituer les montants accordés selon un échéancier défini de manière participative. Cet échéancier, comporte une période de grâce de façon à permettre aux bénéficiaires de restituer cette avance avec les revenus créés par le projet. Il fixe la durée de restitution et les montants des échéances en prenant en considération la capacité de remboursement des bénéficiaires.

Depuis l'adoption de ce système en 2003, **123 caisses** ont été créées avec un montant global de **20,39 Millions** de DH. Ces caisses ont financé **4.021 petits entrepreneurs**.

Cette année, l'Agence a lancé une mission d'évaluation externe de ce mécanisme afin de tirer les enseignements et d'améliorer son intervention dans ce sens.

3. Les caisses villageoises

Elles sont créées au sein d'un Douar pour lui permettre de bénéficier d'un capital réservé au financement d'activités génératrices de revenus proposées par les habitants du douar et approuvées par le comité élu à cet effet au sein de ce même douar. Ce financement est fait sous forme d'avances remboursables.

La création de ces caisses doit répondre aux critères suivants :

- ✓ Existence d'une association villageoise et d'un comité élu chargé de la gestion de la caisse ;
- ✓ Adhésion des bénéficiaires à l'association ;
- ✓ Nécessité de constituer une épargne représentant la contribution financière du bénéficiaire ;
- ✓ Responsabilité solidarité de tous les adhérents de l'association.

L'agence accorde aux caisses villageoises l'appui financier et technique nécessaires par un accompagnement de proximité et assure le contrôle de leur gestion.

L'année 2007 a été marquée par la création, à titre pilote, des **trois premières caisses villageoises** à Essaouira, Al Kelaa des Sraghna et Chichaoua au profit de **284 ménages** qui représentent environ **1.247 bénéficiaires**. **5 autres caisses** sont en cours de création.

III. Renforcement des capacités des acteurs locaux

L'INDH a mis l'accent sur l'importance et la nécessité de renforcer le capital humain. Cet impératif découle de la conviction de Sa Majesté le Roi que le développement ne peut se faire que par la mobilisation de l'ensemble des marocains, hommes et femmes. Mais, si les citoyens sont effectivement engagés derrière leur Souverain, il n'en reste pas moins que les handicaps qui résultent de l'analphabétisme et de la déscolarisation entravent fortement leurs capacités à agir et à être efficaces. Par ailleurs, la trop grande centralisation des décisions, les faiblesses de l'administration de proximité et le développement régional inégal qu'a connu le Maroc ont également affaibli le capital institutionnel, formel ou informel, surtout au niveau local.

Conformément aux Directives de Sa Majesté le Roi, l'Etat affecte de plus en plus de moyens au développement social en affirmant fortement sa volonté d'agir dans une démarche partenariale en associant la société civile dans une vraie démarche participative et en appuyant une démocratie participative locale. Cependant, dans le même temps, on constate que les partenaires locaux de l'Etat ont besoin d'un appui pour les doter des savoirs faire et des outils nécessaires à l'utilisation efficiente de ces ressources afin qu'ils puissent acquérir, dans les plus brefs délais possibles, une autonomie effective dans la conception, le montage, la réalisation et le suivi de programmes et de projets de développement conformes avec une démarche citoyenne, stratégique et durable.

C'est dans ce cadre que l'Agence de Développement Social s'est inscrite pour compléter le dispositif mis en place par l'Etat en ciblant plus particulièrement les actions qui visent à contribuer au renforcement du capital humain et du capital social, ou institutionnel, au niveau local.

1. Appui financier et technique à la réalisation des projets de renforcement des capacités des acteurs locaux

Dans ce volet, l'agence appui des projets de renforcement des capacités des acteurs locaux, surtout en partenariat avec les associations. Au 30 septembre 2007, **38 projets** ont été financés pour un coût

global de **11,98 Millions de Dhs**. Sur ce montant, l'Agence a versé **8,06 Millions de DH**, ce qui représente 67%.

2. Appui à la réalisation des Diagnostic Territoriaux Participatifs (DTP)

A travers les DTP, l'agence compte concevoir une image sur les potentialités et les contraintes du développement dans les territoires visés. Ces diagnostics ont aussi pour objectif d'identifier les besoins et les attentes exprimés par les populations, et ce, en vue de développer des plans de développement stratégiques, sur une base participative afin de créer une réelle appropriation, en premier lieu par les instances élues, puis par les partenaires associatifs, les services extérieurs et le secteur privé.

Cette démarche vise aussi la création d'une dynamique synergétique entre tous les intervenants locaux.

Jusqu'au 5 octobre 2007, le nombre des DTP programmés par l'agence a atteint **243 répartis** entre les territoires suivants :

- ✓ 95 communes rurales ciblées par l'INDH ;
- ✓ 128 communes rurales non ciblées par l'INDH ;
- ✓ 16 quartiers ciblés par l'INDH ;
- ✓ 4 quartiers non ciblés par l'INDH.

59 DTP ont été réalisés et **152 sont en cours de réalisation** ou en phase de démarrage.

3. Rencontres et ateliers de formation et d'information au profit des acteurs locaux

Au 30 septembre 2007, l'agence a pu organiser et/ou encadrer un ensemble d'ateliers et de rencontres de formation dans le but de renforcer les capacités des acteurs locaux dans différents domaines. Le tableau suivant résume les données relatives à cet axe :

Type d'activité	Nombre de manifestations	Nombre de personnes	Nombre d'organismes
Ateliers, tables rondes, forums	159	3022	1188
Réunions d'encadrement et d'appui	244	942	348

Les ateliers de formation et d'information ont ciblé, en particulier, les axes suivants :

- ✓ L'Initiative Nationale de Développement Humain ;
- ✓ Les Activités Génératrices de Revenus ;
- ✓ L'approche « Genre » ;
- ✓ Les Diagnostic Territoriaux Participatifs ;
- ✓ La gestion financière et administrative.

4. Visites de suivi de réalisation des projets

Dans le cadre de la mise en œuvre effective de l'approche participative et de la gestion de proximité, l'Agence de Développement Social rencontre ses partenaires, de même qu'elle étudie et suit les projets sur le terrain même. Ces rencontres visent :

- ✓ L'étude de projets avant approbation ;
- ✓ L'encadrement et accompagnement des porteurs de projets ;

- ✓ Le suivi de réalisation de projets ;
- ✓ La réception des projets ; et
- ✓ Le suivi du fonctionnement des projets après leurs achèvements.

Pendant l'année 2007, les cadres de l'agence ont réalisé **1.360 visites** en parcourant **255.000 kms** soit une moyenne de **187 km par visite**.

5. Participation de l'agence dans les manifestations externes dans le domaine de développement local

Etant un acteur du développement local, l'Agence participe à de très nombreuses manifestations ayant trait au domaine social et au développement local. C'est ainsi que ses cadres ont participé à l'animation de **422 rencontres** et manifestations externes organisées par d'autres organismes et établissements.

6. Projet d'institutionnalisation d'une culture égalitaire entre les hommes et les femmes dans les organisations, les projets et les programmes appuyés par l'Agence de Développement Social

Ce projet vise une amélioration réelle et sensible de la situation de la femme bénéficiaire des projets financés par l'agence. Il s'inscrit dans le cadre de l'intégration de l'approche «Genre» dans les politiques de développement social et économique au Maroc.

Le projet est réalisé en partenariat avec le Secrétariat d'Etat Chargé de la Famille et des personnes handicapées et avec la GTZ.

Durant cette année, les activités réalisées sont comme suit :

- ✓ Formation d'un groupe de cadres de l'agence en tant que formateurs en approche «Genre» ;
- ✓ Elaboration et édition d'un manuel relatif à l'approche «Genre» ;
- ✓ Organisation d'ateliers de formation au profit de **60 associations** dans les provinces d'Azilal, de Khenifra et d'Al Hoceima.

7. Programme de renforcement des capacités des acteurs locaux et appui aux initiatives communautaires (Takwia)

Ce projet a été monté avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) avec trois objectifs majeurs :

- ✓ Renforcer les capacités du tissu associatif et des communes rurales dans l'organisation, la planification et la gestion du développement ;
- ✓ Renforcer la participation, la concertation, l'échange et l'engagement des acteurs locaux ;
- ✓ Appuyer les initiatives à base communautaire.

Le coût global réservé de ce projet, qui a démarré en octobre 2007, est de **5 Millions de Dollars**.

IV. Activités Génératrices de Revenus et créatrices d'emploi

1. Appui financier et technique pour la réalisation des activités génératrices de revenus

Au 30 septembre 2007, l'agence a procédé à l'approbation **de 40¹ nouveaux projets** générateurs de revenus et créateurs d'opportunités d'emploi en partenariat avec des associations et des coopératives. Le coût global de ces projets est de **13,92 Millions de Dhs**, la contribution de l'agence est de **6,06 Millions de Dhs**, ce qui en représente **43,6%**. Le nombre de micro-entrepreneurs bénéficiaires **est de 4.076**.

Les projets financés couvrent essentiellement les secteurs suivants :

- ✓ Elevage ;
- ✓ Pêche artisanale ;
- ✓ Tourisme rural ;
- ✓ Petits Périmètres Irrigués ;
- ✓ Petites activités économiques.

2. Fonds Régional de Promotion de l'Emploi dans la Région de Marrakech – Tensift –Al haouz (FREPE)

Ce fonds a été monté en partenariat avec le Ministère de Développement Social, de la Famille et de La Solidarité, la Région de Marrakech Tensift AL Haouz, le Programme des Nations Unies pour le Développement et l'Agence de Développement Social qui en est l'organe d'exécution. Un budget de 24 millions de dirhams a été alloué à ce fonds.

Les objectifs du FREPE sont les suivants :

- ✓ Assurer le financement des microprojets générateurs de revenus ;
- ✓ Accompagner les porteurs de projets en matière de formation qualifiante et d'assistance technique ;
- ✓ Octroyer des aides pour la création d'entreprises ;
- ✓ Améliorer l'accès des populations aux services de base liés à la création d'activités économiques ;
- ✓ Organiser des cycles de formation au profit des acteurs locaux (associations, coopératives, chambres professionnelles, collectivités locales et jeunes promoteurs).

Le Fonds est géré au niveau régional par une unité de gestion de **7 cadres** dont 5 agents de développements répartis dans toutes les provinces de la région.

De janvier à septembre 2007, il a été procédé au financement de **25 projets générateurs de revenus** pour un coût global de **3,8 Millions de Dhs**. La contribution du Fonds est de **2,6 Millions de Dhs (68%)**.

Depuis son démarrage, le FREPE a financé un total de **88 projets** pour un coût global de **17,57 Millions de Dhs** et une contribution du Fonds de l'ordre de **11,85 Millions de Dhs (67,5%)**. Ces 88 projets ont appuyé 2.559 micro entrepreneurs, dont 58% de femmes. Ces projets sont répartis comme suit :

Province	Nombre de projets
Al haouz	17
Chichaoua	17

¹ Sans compter les projets d'activités génératrices de revenus financés dans le cadre de la caisse régionale de la promotion de l'emploi dans la région de Marrakech, Tensift-AlHaouz. Fonds d'appui aux collectivités traditionnelles

Essaouira	13
Marrakech	17
El Kalaa des Sraghna	24
Total	88

3. Projet arganier pour l'amélioration des conditions de travail de la femme rurale et la gestion durable de l'huile d'argan dans les zones du sud-ouest du pays

Ce projet est réalisé en partenariat entre le gouvernement marocain et l'Union Européenne. L'Agence de Développement Social a été chargée de sa réalisation. Le budget de ce programme qui est de **12 millions €** est financée à hauteur **de 6 millions € par l'Union Européenne**.

Le projet cible sept provinces, à savoir Essaouira, Agadir Ida Outannane, Inezgane Aït Melloul, Chtouka Aït Baha, Tiznit et Taroudant. Il vise plus particulièrement les coopératives féminines.

En effet le projet vise essentiellement à :

- ✓ aider les femmes rurales à améliorer les techniques d'extraction et de commercialisation de l'huile d'argan, ainsi que celles de préservation et de gestion durable des sources de la matière première ;
- ✓ aider à la mise en place d'une réglementation protégeant le produit (l'huile d'Argan) et permettant à la fois la préservation de la ressource naturelle "Arganier" et la lutte contre la désertification ; et
- ✓ appuyer la recherche pour une meilleure valorisation des produits et sous produits de l'Arganeraie et pour améliorer les qualités de la matière première.

Le projet est géré localement par une unité de gestion composée de 21 cadres dont 10 animateurs en permanence sur le terrain.

Les réalisations du projet sont les suivantes :

- ✓ **Pour ce qui est de la qualification des coopératives :**
 - Qualification de 42 coopératives ;
 - Qualification de 4 groupements d'Intérêt collectif ;
 - Qualification de l'association nationale des coopératives d'argan ;
 - Programme de formation d'une durée de 164 jours au profit des femmes membres des coopératives ;
 - Formation de 41 coopératives dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle et édition de 2 manuels au profit des animateurs de ladite formation.
- ✓ **Pour ce qui est de la gestion durable de l'arganeraie :**
 - Appui à 4 projets relatifs à la préservation et à la gestion durable de l'arganeraie.
- ✓ **Pour ce qui est de la recherche :**
 - Appui à 4 projets relatifs à la recherche scientifique concernant l'arganeraie.

4. Projet du Tourisme Rural

Le projet «Tourisme Rural» est un projet expérimental de co-développement, franco-marocain, qui vise à contribuer au développement local des régions d'origine des Marocains Résidents à l'Etranger, à freiner l'émigration et à favoriser l'insertion. Il appuie la construction et l'aménagement de **21 gîtes ruraux** dans les provinces de Taroudant, Al Haouz, Ouarzazate, Tiznit, Chtouka Ait Baha et Tata.

Ce programme a pour objectifs de :

- ✓ Améliorer la situation sociale des populations vulnérables dans les communautés ciblées, bénéficiaires des projets ;
- ✓ Asseoir une politique de développement global et intégré qui vise à fixer les populations sur place via des activités génératrices de revenus ;
- ✓ Intégrer les Marocains Résidents à l'Etranger dans le développement économique et social de leurs villages d'origine ;
- ✓ Favoriser les activités touristiques locales par des actions d'appui, la formation de guides locaux et la sensibilisation de la population sur les bénéfices qu'elle peut tirer du tourisme rural.

L'ADS en est l'opérateur, en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) qui le finance à hauteur de 663.000 €. Cet appui vient compléter les contributions des MRE.

L'association Migrations&Développement assure le montage et le suivi des projets sur le terrain.

A ce jour, **21 projets** ont été financés avec un coût global **de 17,3 Millions de Dhs**. La contribution du programme est de **4,17 Millions de Dhs** au profit de **22 bénéficiaires** (MRE).

5. Projets de Fonds d'Appui aux Collectivités Traditionnelles (F.A.C.T)

L'Agence de Développement Social et la Direction des Affaires Rurales au Ministère de l'Intérieur ont conclu une convention bilatérale en vertu de laquelle il a été procédé à la création de 6 Fonds Provinciaux de développement local : 5 dans la Région de Tanger-Tétouan, et 1 dans la Province de Béni Mellal. La Direction des Affaires Rurales a apporté un fonds de 105,9 Millions de Dhs géré par l'ADS.

L'agence a mis en place deux unités de gestion : la première basée à Tétouan et la seconde à Béni-Mellal. Ces unités travaillent avec les Collectivités Traditionnelles ciblées par le projet.

Après un premier travail d'approche et de préparation, qui a démarré au début de l'année 2007, 5 projets ont été approuvés dans le cadre du FACT avec un coût global de **8,13 Millions Dhs**. La contribution de FACT est estimée à **4,73 Millions de Dhs** au profit de **3.888 bénéficiaires**.

Les projets financés dans le cadre du FACT concernent les secteurs suivants :

- ✓ L'élevage des Bovins ;
- ✓ Les Petits Périmètres Irrigués ;
- ✓ Les activités de production transformatrice.

6. Programme National d'Appui au Développement des Maisons d'Energie en milieu rural

Ce programme est réalisé en partenariat avec le centre de développement des énergies renouvelables, le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Ministère de l'Énergie et l'Office National de l'Électricité.

Il a pour objectifs de :

- ✓ Améliorer l'approvisionnement en énergie renouvelable dans le milieu rural ;
- ✓ Développer des services relatifs aux énergies renouvelables qui soient adaptables en milieux ruraux ;
- ✓ Diffuser des énergies alternatives au bois ;
- ✓ Sensibiliser les populations rurales sur les énergies renouvelables et sur la nécessité de la préservation des ressources naturelles.

Ce programme vise la création de 1.000 micro entreprises au profit des jeunes. Ces micro entreprises seront spécialisées dans la production, l'installation et la maintenance des unités de production des énergies renouvelables.

Le budget total de ce programme est de **1,91 Million de Dollars**. Le Centre de Développement des Énergies Renouvelable est chargé de l'exécution du programme.

Cette année a été marquée par la réalisation des activités suivantes :

Activités	Nombre
Sélection des jeunes	413
Formation des jeunes entrepreneurs	240
Création des Maisons de l'énergie	185

7. Programme de lutte contre la désertification et la pauvreté dans l'Oasis de Tafilalt

Ce programme est réalisé en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Ministère de l'aménagement du territoire de l'Eau et de l'Environnement ainsi que la Direction de l'Aménagement du Territoire National. Cette dernière est le responsable chargé de la réalisation et du suivi du programme. Le coût global du programme est de **4,352 Millions de Dollars**.

Il vise, à travers la préservation et la valorisation des oasis, à mettre à niveau le système agraire de l'oasis et sa biodiversité, tout en prenant en considération les aspects organisationnels et législatifs des spécificités des oasis et la création d'un produit touristique adéquat.

2007 est l'année de démarrage du programme. Il a été procédé à la réalisation des activités suivantes :

- ✓ La mise en place d'un processus de «démarche PAYS» à Erfoud et Errachidia ;
- ✓ L'organisation d'un certain nombre de rencontres ;
- ✓ L'organisation d'une session de formation ;
- ✓ L'organisation des missions d'études et des diagnostics relatant la situation actuelle.

V. L'Intervention de l'ADS dans le milieu urbain

1. Présentation

L'ADS vise à travers l'accompagnement social des projets de lutte contre l'habitat insalubre, à contribuer à l'amélioration continue des conditions de vie des populations cibles et l'intégration urbaine des quartiers issus des opérations de lutte contre l'habitat insalubre, et ce, à travers la prise en compte des aspects sociaux.

Pour la réalisation des objectifs d'accompagnement social, l'ADS a créé des unités sur le terrain. Ces unités sont constituées d'un responsable et d'une équipe d'animateurs chargés du :

- ✓ Rapprochement des points de vue de l'ensemble des intervenants concernés par le projet de lutte contre l'habitat insalubre (porteurs de projet, autorités locales, élus, associations locales et populations bénéficiaires) ;
- ✓ La réalisation d'études et de diagnostics économiques et sociaux se rapportant au site ;
- ✓ L'encadrement et la sensibilisation de la population-cible ;
- ✓ La formation et l'appui aux associations locales ;
- ✓ L'Appui à l'organisation des activités sociales dans les quartiers concernés ;
- ✓ En plus des activités de l'ADS en tant qu'acteur du développement social.

2. Présentation

Au 30 septembre 2007, l'ADS dispose de **3 unités sur le terrain**, alors qu'une 4ème unité est en cours de constitution à Laayoune. Ces unités interviennent sur les sites suivants :

- ✓ Douar Errahma à Casablanca ;
- ✓ Douar Thomas à Casablanca ;
- ✓ Douar Day Day à Agadir ; et
- ✓ Al wahda à Laayoune.

Le tableau ci-après illustre l'ensemble des interventions de l'agence en matière d'accompagnement social :

Projet	Ville	Partenaire Principal	Nombre de ménages	Budget en Millions de Dhs	Etat d'avancement
Thomas	Casablanca	Al Omrane	2.100	2.100	En cours de réalisation
Day Day	Agadir	Al Omrane	1.100	1.762	En cours de réalisation
Rahma	Casablanca	Idmaj Sakan	6.500	3.000	En cours de réalisation
Al Wahda	Laayoune	ADPS	10.000	17.231	En cours de préparation
Koura	Rabat	Diyar Mansour	2.100	3.000	Achevé
Al Massoudi	Casablanca	Al Omrane	500	2.222	Achevé
Guich Oudayas	Temara ville	Diyar Mansour	1.110	2.000	Achevé
TOTAL			23.410	31.315	

VI. **Autres secteurs**

1. Appui aux secteurs sociaux

Conformément à sa stratégie 2005-2010, l'Agence de Développement Social intervient de moins en moins dans le domaine des Infrastructures Sociales de Bases (ISB). Ainsi, elle n'a financé cette

année que **23 projets** relevant des secteurs sociaux avec un coût global de **17,34 Millions de Dhs**, une contribution de l'agence de **5,79 Millions de Dhs**, au profit de **53.600 bénéficiaires**.

Cette intervention concerne de moins en moins le financement des infrastructures physiques et s'oriente davantage vers des activités d'appui qui visent à améliorer les conditions d'accès à ces secteurs sociaux ainsi que la qualité des services concernés. Cet appui a concerné les secteurs suivants :

- ✓ Les centres communautaires ;
- ✓ L'éducation ;
- ✓ La santé ;
- ✓ La jeunesse ; ...etc.

2. Projet d'espace de dialogue des jeunes pour un Maroc possible

A partir des documents du Rapport sur le cinquantenaire du développement humain, et les Objectifs de développement du millénaire, une ONG a proposé à l'agence d'appuyer un projet visant à susciter des débats entre les jeunes sur les questions qui les préoccupent. Ces débats sont organisés par les jeunes eux-mêmes.

Ce projet se fixe comme objectifs de :

- ✓ Permettre aux jeunes marocains d'exprimer leurs idées et leurs opinions quant à leurs préoccupations et aux enjeux du Maroc ;
- ✓ Définir les visions, propositions et attentes des jeunes marocains sur les fondements de promotion d'un projet sociétal démocratique et communautaire ;
- ✓ Généraliser la culture du dialogue, de la concertation publique et de la participation citoyenne des jeunes marocains.

Le coût global de ce projet est de **277.000 Dollars** pris en charge par l'ADS et le PNUD. L'Association Forum de Citoyenneté est chargée de sa mise en œuvre.

Au 30 septembre de cette année, les réalisations ont été les suivantes :

- ✓ Organisation de **514 ateliers** de débats et dialogues des jeunes dans toutes les régions du Royaume ;
- ✓ Lancement d'un site Internet spécifique à ce projet incluant un forum de dialogue.

Un Forum National va réunir, du 15 au 18 novembre 2007, 800 de ces jeunes pour faire la synthèse de ces débats et adopter un document qui fera des propositions visant à construire le « Maroc possible ».

3. Projet de l'école citoyenne

Le projet d'école citoyenne est un projet intégré et participatif. Il comprend 4 opérations équilibrées et interactives en vue de promouvoir une dynamique socioéducative et culturelle autour de l'établissement scolaire afin d'appuyer la scolarisation et de promouvoir les fonctions de ces établissements en matière de développement social local.

Ce projet a pour objectifs de :

- ✓ Permettre aux établissements scolaires de promouvoir leurs fonctions de développement (Éducatives, Culturelles, pédagogiques et sociales) ;
- ✓ Renforcer et développer l'interaction des établissements scolaires avec leur environnement socio-économique ; et
- ✓ Appuyer et promouvoir la scolarisation.

Ce projet agira sur :

- ✓ La qualification des acteurs agissant au sein de ces établissements scolaires (Elèves, cadres administratifs, enseignants, APTE),
- ✓ La création d'une interaction entre l'établissement et son environnement à travers des activités menées en partenariat avec les associations locales ;
- ✓ La qualification des acteurs locaux intervenant dans l'environnement de l'établissement.

Le coût global du projet est estimé à **2 Millions de** Dhs. Il est pris en charge par l'ADS et l'AREF de Casablanca. Il est réalisé en partenariat avec l'association Forum de la Citoyenneté. En 2007, la phase d'expérimentation du projet a concerné **11 établissements scolaires** dans la Région du Grand Casablanca (**2 collèges et 9 lycées**).

4. Programme de Micro Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial

Ce programme a pour objectifs de :

- ✓ Garantir la participation effective des associations à la mise en œuvre des programmes d'actions nationaux, régionaux et locaux ; et
- ✓ Renforcer les capacités des associations en matière d'élaboration et de réalisation des projets et des activités de développement durable.

Les partenaires à ce programme sont, en plus de l'ADS, le Fonds Mondial pour l'Environnement et le PNUD. Son coût global est estimé à **935.000 Dollars**.

Au 30 septembre 2007, ce programme a appuyé 5 projets pour un montant total de **1,17 Million de Dhs**, ces projets sont les suivants :

- ✓ 1 projet de lutte contre l'érosion du sol ;
- ✓ 2 projets de Tourisme écologique ;
- ✓ 2 projets pour la préservation des ressources naturelles et ;
- ✓ 1 projet pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement.

5. Programme de Remise en état des fonctions environnementales, intégrité écologique et services socio-économiques des domaines forestiers du Moyen Atlas

L'objectif du programme est de développer une initiative forestière communautaire durable pour le rétablissement de l'intégrité écologique des écosystèmes forestiers du Moyen Atlas, ainsi que leur viabilité environnementale et socioéconomique. Le projet ciblera deux zones forestières pilotes : (a) les forêts entre le Parc National de Takkeza et Bou Iblane ; (b) les forêts entre Khénifra et le Parc Naturel d'Ifrane.

Le coût global du programme est d'environ 2 Millions de Dollars, financé conjointement par l'ADS et le PNUD.

6. Autres projets

Programme/Projet	Partenaire principal	Objectifs
Projet pilote pour la généralisation du préscolaire dans la région de la Chaouia-Ouadigha.	<ul style="list-style-type: none">• Association ATFALE• Académie Régionale de l'Education et de la Formation• Wilaya de la région Chaouia-Ouadigha	<ul style="list-style-type: none">• Contribution à l'amélioration de la phase préscolaire• Renforcement des acteurs locaux pour l'amélioration du préscolaire ;• Formation des formateurs pour la phase du préscolaire ;• Evaluation de l'expérience en vue de la généraliser à toutes les régions du Royaume.
Projet d'appui à l'élaboration à moyen terme de la méthodologie d'intégration de l'approche Genre dans le système de gestion des Fonds de Développement Local.	Agence Canadienne de Développement Internationale (ACDI)	Le projet vise la mise en place d'une stratégie pour institutionnaliser le «Genre» dans les politiques et les structures organisationnelles centrales et régionales ainsi que dans les réalisations de l'ADS dans le cadre des programmes et des FDL qu'elle gère.

VII. Autres activités et réalisations

1. Formation et renforcement des capacités des cadres de l'ADS

En 2007, les cadres de l'ADS ont bénéficié de **33 sessions et ateliers de formation** :

- ✓ Formation des formateurs sur l'approche « Genre »,
- ✓ Formation sur la nouvelle stratégie concernant le renforcement des capacités des acteurs locaux dans le domaine des Activités Génératrices de Revenus,
- ✓ Formation complémentaire pour les nouveaux cadres recrutés en 2007,
- ✓ Formation sur la gestion financière au profit des cadres administratifs de l'ADS,
- ✓ Intégration du volet relatif à la sensibilisation au SIDA dans les projets de développement, ...Etc.

2. Audit financier de l'Agence

Cette année a connu plusieurs missions d'audit financier qui ont concerné :

- ✓ L'audit de la Cour des Comptes,
- ✓ L'audit financier de l'Inspection Générale des Finances pour ce qui est des projets financés par l'ADS dans le cadre du programme de la Banque Mondiale ;
- ✓ L'audit de l'Agence par le cabinet d'audit international ;
- ✓ L'audit financier du programme de l'Arganier par un cabinet international d'audit ; et
- ✓ L'audit du Programme du Fonds Régional pour la Promotion de L'emploi (FREPE) dans la région de Tensift El Haouz par la Cour des Comptes.

3. Couverture de tout le territoire par les Coordinations Régionales

En 2007, l'ADS a finalisé la couverture toutes les régions du Royaume en Coordinations régionales réparties dans les villes suivantes :

Lâayoune, Meknès, Tanger, Casablanca, Guelmim, Oujda, Fès, Rabat, Béni-Mellal, Kénitra, Marrakech, Dakhla, Agadir, Al Hoceima, Settat et Safi.

VIII. Plan d'action de l'Agence pour l'année 2008

1. Perspectives

En 2008, l'ADS poursuivra l'application de sa stratégie 2005-2010, à travers cinq axes majeurs.

- i. Premier axe : l'appui aux collectivités locales pour le montage et l'exécution de leur plan de développement communal dans le cadre d'une démarche stratégique et participative en concordance avec la démarche de l'INDH.
- ii. Deuxième axe : l'appui aux associations de développement afin, d'une part d'aider à leur qualification conformément à la démarche que le MDSFS met en place, et d'autre part les appuyer pour faciliter leur implication efficace dans les programmes de développement que l'Etat met en place, et en particulier dans l'INDH.
- iii. Troisième axe : la promotion des activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois, à travers une approche filière.
- iv. Quatrième axe : l'intervention en milieu urbain pour aider à la qualification des quartiers à travers la réalisation de diagnostics et l'accompagnement des acteurs institutionnels à la mise en place de solutions locales aptes à contribuer au traitement des problèmes identifiés, dans un cadre participatif.
- v. Cinquième axes : appui à l'action participative et partenariale en vue de favoriser le développement humain par l'initiation de démarches novatrices visant 1) à améliorer l'accès et la qualité des services sociaux de base, et 2) à renforcer l'intégration sociale des jeunes et la promotion des activités génératrices de revenus, à travers les activités sportives et culturelles.

L'agence continuera les actions visant à améliorer son organisation et sa gestion en vue de renforcer la pertinence et l'efficacité de ses interventions. Il s'agit notamment :

- ✓ De finaliser le système de Suivi & Evaluation des résultats et de l'efficacité de l'agence en l'intégrant à son système informatique de gestion ;
- ✓ De lancer le portail Web national de l'agence qui comportera notamment 16 site régionaux ;
- ✓ De conclure les audits de projets et l'évaluation d'impact de ces projets et d'en utiliser les conclusions pour améliorer ses actions ;
- ✓ D'appuyer la politique de communication interne et externe en vue de mettre en valeur les activités de l'agence dans le domaine du développement social.

Enfin l'agence va poursuivre, avec l'appui du MDSFS, ses efforts en vue de mobiliser les bailleurs de fonds internationaux.

2. Les indicateurs de réalisation

Programme	Indicateurs de suivi	Prévisions 2008
Contribution à l'exécution de l'INDH et au renforcement des capacités des acteurs locaux	Nombre de sessions de formation et d'information	400
	Nombre d'acteurs locaux ciblés par les sessions de formation	7.500

	Nombre de projets émanant des acteurs locaux ; bénéficiaires de l'encadrement et du suivi de l'agence	600
	Nombre de diagnostics Territoriaux participatifs réalisés.	66
Lutte contre la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale	Nombre des projets d'activités génératrices de revenus bénéficiaires de l'appui de l'agence.	100
	Nombre de bénéficiaires de ces projets	4000
	Nombre des projets relevant des autres secteurs bénéficiaires de l'appui de l'agence (Renforcement des capacités, Autres Secteurs Sociaux...etc.)	150
	Nombre des bénéficiaires de ces projets.	3.500
	Nombre des projets et des activités d'animation sociale appuyés par l'agence.	75

3. Budget d'investissement prévisionnel

Afin de réaliser le programme d'action pour l'année 2008, l'Agence de Développement Social aura besoin d'une dotation d'investissement de **120 Millions de Dirhams** répartie comme suit :

Programme	Montant sollicité
Participation aux orientations de l'INDH et au renforcement des capacités des acteurs locaux	42,3 Millions de Dhs.
Lutte contre la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale	77,7 Millions de Dhs.
TOTAL	120,0 Millions de Dhs.

L'Agence de Développement Social peut mobiliser au moins **2 Dirhams supplémentaires** auprès de ses partenaires pour chaque Dirham prévu dans le cadre dudit budget ; ce qui représentera une mobilisation de quelques 200 millions de dirhams supplémentaires. 170 millions pourront être amenés par des partenaires institutionnels et 30 millions par les bénéficiaires. Le budget global des actions pourrait être alors de quelques 320 millions de dirhams en 2008.

Cependant la dotation réservée à l'agence pour l'exercice 2008 ne sera que de 66 millions de dirhams. Il y aura donc un gap de 54 millions de dirhams. L'Agence de Développement Social ne pourra, dans ce cas monter qu'un budget de 158 millions de dirhams.

Il faut signaler, qu'en plus de la dotation d'investissement de 66 millions de dirhams, l'Agence de Développement Social a reçu une dotation pour le fonctionnement de **28,7 Millions de Dirhams**. Cette dotation ne couvrira que les charges directes de l'agence. Là aussi, l'Agence de Développement Social couvrira les dépenses de fonctionnement supplémentaires par les ressources qu'elle mobilisera auprès de ses partenaires.